

# LE GROUPE SOLROC

SOGEVEM ASSOCIÉS EXPERTS CONSEILS LTÉE

Montréal, le 28 avril 2011

M. André Antoine et Mme Hélène Houde  
**Ministère du Développement Durable  
de l'Environnement et des Parcs du Québec**  
5199, rue Sherbrooke Est  
Bureau 3860  
Montréal (Québec)  
H1T 3X9

Madame, Monsieur,

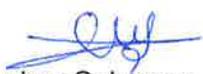
Suite à notre rencontre du 28 avril 2011 concernant l'approbation du plan de réhabilitation relatif aux travaux de décontamination qui seront réalisés au 9600 rue Jean-Milot, nous réitérons par la présente notre engagement par rapport à ce qui suit :

- ✓ Lors des travaux de réhabilitation environnementale qui seront effectués au 9600 rue Jean-Milot après l'approbation du plan de réhabilitation par le MDDEP, tous les échantillons prélevés des fonds des excavations et des parois seront analysés pour les paramètres suivants: les hydrocarbures pétroliers C<sub>10</sub>-C<sub>50</sub> et les composés organiques volatiles (COV) et 10 % des échantillons prélevés seront également analysés en hydrocarbures aromatiques polycycliques (HAP). Ceci vient modifier la section 2.5 du plan de réhabilitation qui mentionnait uniquement l'analyse des hydrocarbures pétroliers C<sub>10</sub>-C<sub>50</sub>. L'échantillonnage sera effectué conformément au Guide de caractérisation des terrains qui spécifie que les échantillons prélevés pour l'analyse des COV doivent absolument être effectués sur des échantillons ponctuels suivant la section « Échantillonnage aux fins de contrôle lors d'excavation de sols contaminés ».
- ✓ Tel que mentionné dans le plan de réhabilitation, l'excavation des sols contaminés sera menée seulement selon la caractérisation des sols en place et non selon la caractérisation des sols en piles et que le prélèvement des échantillons de contrôle des parois et des fonds des excavations respectera le guide de caractérisation du MDDEP.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos sentiments dévoués.

Bien à vous,

**LE GROUPE SOLROC**

  
Karima Oulamara, M. Sc. Env.  
Chargée de projet